

Demande de transformation **ordinaire** de l'autorisation de séjour (permis B) en autorisation d'établissement (permis C)

UE-AELE (Europe)

Durée minimal du séjour : 5 ans

La demande peut être effectuée lors du renouvellement du permis B au moyen du formulaire d'avis de fin de validité envoyé à l'administré ou plus tard à sa convenance.

Pour les conjoints de ressortissants suisses et de titulaires de permis C, la demande doit être effectuée dès la libération du contrôle fédéral à 5 ans. Cette démarche est obligatoire.

Liste des documents à fournir :	
Avec activité lucrative	<input type="checkbox"/> Copie du contrat de travail <input type="checkbox"/> Copie des 3 dernières fiches de salaires
Sans activité	<input type="checkbox"/> Copie du décompte de chômage ou de la décision de rente AVS/AI ou d'octroi de prestations complémentaires
Dans tous les cas	<input type="checkbox"/> Extrait de l'office des poursuites récent
Eventuellement	<input type="checkbox"/> Autres éléments de fortune ou de revenus
Certificat linguistique	<input type="checkbox"/> A2 à l'oral, A1 à l'écrit
Exceptions certificats de langue	Les certificats de langues françaises doivent être joints à la demande excepté pour les ressortissants des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Italie, Principauté du Liechtenstein, Pays-Bas, Portugal.
Tarifs pour l'octroi de l'autorisation d'établissement :	
Adulte	CHF 105.-
Enfant	CHF 30.-

Etats-tiers (hors Europe)

Durée minimal du séjour : 10 ans

Exceptions : 5 ans (USA + Canada OU Conjoint de suisses et permis C)

La demande peut être effectuée lors du renouvellement du permis B au moyen du formulaire d'avis de fin de validité envoyé à l'administré ou plus tard à sa convenance.

Pour les conjoints de ressortissants suisses et de titulaires de permis C, la demande doit être effectuée dès la libération du contrôle fédéral à 5 ans. Cette démarche est obligatoire.

Liste des documents à fournir :	
Avec activité lucrative	<input type="checkbox"/> Copie du contrat de travail <input type="checkbox"/> Copie des 3 dernières fiches de salaires
Sans activité	<input type="checkbox"/> Copie du décompte de chômage ou de la décision de rente AVS/AI ou d'octroi de prestations complémentaires
Dans tous les cas	<input type="checkbox"/> Extrait de l'office des poursuites récent
Eventuellement	<input type="checkbox"/> Autres éléments de fortune ou de revenus
Exigences linguistiques	<input type="checkbox"/> Connaissances orales A2 (CECR) <input type="checkbox"/> Connaissances écrits A1 (CECR)
Tarifs pour l'octroi de l'autorisation d'établissement	
Adulte et enfant	CHF 117.-

Demande de transformation **anticipée** de l'autorisation de séjour (permis B) en autorisation d'établissement (permis C)

Etats-tiers (hors Europe)

Durée minimal du séjour : 5 ans

La demande peut être effectuée lors du renouvellement du permis B au moyen du formulaire d'avis de fin de validité envoyé à l'administré ou plus tard à sa convenance.

Liste des documents à fournir :

Avec activité lucrative	<input type="checkbox"/> Copie du contrat de travail <input type="checkbox"/> Copie des 3 dernières fiches de salaires
Sans activité	<input type="checkbox"/> Copie du décompte de chômage ou de la décision de rente AVS/AI ou d'octroi de prestations complémentaires
Dans tous les cas	<input type="checkbox"/> Extrait de l'office des poursuites récent
Eventuellement	<input type="checkbox"/> Autres éléments de fortune ou de revenus
Exigences linguistiques	<input type="checkbox"/> Connaissances orales B1 (CECR) <input type="checkbox"/> Connaissances écrits A1 (CECR)
Tarifs pour l'octroi de l'autorisation d'établissement	
Adulte et enfant	CHF 117.-

Schéma des connaissances linguistiques **ordinaire et anticipée**

